


# INFIRMIER D.E (H/F)

## CONTRAT CDI

TEMPS PARTIEL

 25,50 heures hebdomadaires

 La Rochelle (17)

 Poste à pourvoir le 17/11/2023

Offre n° 105/23 CSI- Diffusée / Actualisée le 16/10/2023



Boostez votre carrière professionnelle et venez vivre une nouvelle expérience en intégrant L'ESCALE, Association dynamique, multisites, et diversifiée à travers différents pôles d'intervention (Social, Médico-social, Insertion, etc...)

Vous recherchez un emploi sur le secteur de La Rochelle, ville dynamique et attractive, nous vous proposons une belle opportunité à travers un poste de «d'infirmier Diplômé d'État» pour l'établissement «CSI».

L'ESCALE est une Association loi 1901, spécialisée dans l'accueil, l'insertion, le soin et l'aide à domicile. La structure comprend aujourd'hui 65 services relevant du secteur Social, Médico-social et l'Insertion par l'Activité Économique. Elle intervient sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne. À ce jour, l'effectif est de plus de 450 salariés et 4 500 usagers, clients, patients sont pris en charge.

### MISSIONS

- Vous réalisez différents soins infirmiers à domicile sous couvert de l'Infirmière Coordinatrice ;
- Vous réalisez des séances hebdomadaires de surveillance clinique : prise de constantes, réfection du pilulier hebdomadaire, bilan sanguin de suivi, surveillance de l'état cutané, etc... ;

### PROFIL

#### Qualités :

- Vous êtes doté d'un bon relationnel
- Vous êtes organisé
- Vous êtes à l'écoute
- Vous appréciez le travail en équipe

#### Diplôme :

- Diplôme d'État d'Infirmier.

#### Expérience :

- Souhaitée

#### Autre :

- Permis B obligatoire (hors cadre restrictif 78 boîte automatique)



# INFIRMIER D.E (H/F)

## CONTRAT CDI

### TEMPS PARTIEL



25,50 heures hebdomadaires



La Rochelle (17)



Poste à pourvoir le 17/11/2023

Offre n° 105/23 CSI - Diffusée / Actualisée le 16/10/2023



## CE QUE NOUS PROPOSONS

- Rémunération mensuelle brute d'ancienneté 1 895,89 € = pour 110h50/mois
- Convention collective: Accords Collectifs BAD
- Horaires coupés 07h30 - 13h00 et 17h00 -20h00 6 jours travaillées sur 2 semaines
- Véhicule de service
- La mutuelle d'entreprise (part employeur 63%), des avantages CSE, des tickets restaurant, de jours supplémentaires de congés et de l'accompagnement d'Action Logement en cas de mobilité.

L'Association L'ESCALE vous donne la possibilité d'exercer un métier qui a du sens et de développer vos talents.



## REJOIGNEZ-NOUS

Envoyez votre CV et lettre de motivation :

- par mail : [recrutement@escale-larochelle.com](mailto:recrutement@escale-larochelle.com)
- Par courrier : Siège social au 23 rue Pascal - CS 80069 17444 AYTRÉ Cedex

### À l'attention de Madame Valérie JAUNAY

Directrice des Ressources Humaines de l'Association L'ESCALE